

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille
Recrute un contractuel pour l'année universitaire 2020-2021
dans le champ disciplinaire :
THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE
Formation professionnelle continue

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Missions et activités principales

L'ENSA-Marseille est l'une des 5 ENSA à proposer un cursus en formation professionnelle continue (FPC-Profil), sur 4 années.

Les recrutements se réalisent tous les 2 ans. La FPC-Profil est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte.

Le cursus complet jusqu'au Diplôme d'État d'Architecte s'organise en 4 ans. Les stagiaires intègrent l'équivalent de la 2^e année du 1^{er} cycle conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ou la 1^{ère} année du 2^e cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master.

Les objectifs de la formation FPC sont les suivants

Les enseignements des 2 cycles assurent une progressivité des acquisitions. Ils sont organisés autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture.

La formation, consiste à transmettre aux stagiaires un savoir « académique » leur permettant de maîtriser la pratique du projet. Dans cette optique, l'apprentissage ne reproduit pas le « projet d'agence », mais se positionne dans une situation théorique, le « projet d'école », mettant l'accent sur la conception du projet architectural et urbain.

Le 1er cycle est le moment du déconditionnement et du regard critique sur les réflexes du « faire », acquis en entreprise. Il doit, en outre, permettre aux stagiaires d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

Le 2e cycle est le moment de l'élaboration du nouveau positionnement professionnel personnel faisant suite aux acquisitions théoriques. De plus, il doit permettre au stagiaire:

De maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture;
- la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et

échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

De se préparer :

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture;

à la recherche en architecture

L'enseignant recruté aura la charge pédagogique suivante :

Charges pédagogiques et scientifiques :

Il interviendra en S3-FPC : Plusieurs exercices théoriques ont vocation à « déconditionner » les étudiants des réflexes du faire et à trouver des logiques de projet, plutôt que de répondre à un programme, une réglementation, etc. L'accent est mis sur la représentation (dessins, maquettes). Les étudiants sont généralement déroutés, découvrent que l'on peut penser l'architecture en dehors des contraintes d'usage, de normes, etc.

L'objectif étant d'arriver au déconditionnement des réflexes du « faire »

S3-FPC TP2 – 80h : Matériaux d'architecture, matériaux du projet

Chaque année l'enseignant responsable du S3 propose un sujet.

Le candidat pourra proposer un nouveau sujet ou amender un ancien

1°/ 9 cases : L'exercice introduit le concept d'architecture car il implique un problème théorique fondamental : la génération du plan qui précède le volume et l'espace. Passage d'un schéma abstrait vers une structure formelle présupposant une stratégie de projet. Expérimentation du carré à 9 cases : selon la méthode modulaire des épaisseurs et des intervalles, en plan et dans l'espace et à travers trame, poteau, poutre, centre, périphérie, sol, dilatation, tension, compression.

2°/ Matériaux d'architecture, matériaux du projet : Réinterprétation de « la maison pour artisan » de LC, en bois et brique uniquement, dans la logique constructive de ces matériaux. Travail d'expérimentation exclusivement en maquette : structure, matériaux, matérialité, lumière. De la mise en œuvre logique de la matière naît le processus de projet. Manipulation spatiale.

3°/ Géométrie structurer l'espace. la « pièce ».

Elément spatial de l'architecture « Un projet est une communauté de pièces » Louis Kahn

Chaque pièce possède sa propre géométrie, sa propre structure et donc sa propre spatialité.

A travers la fabrication de maquettes en plâtre, nous évacuons les questions de mise en œuvre et de construction par l'utilisation de ce matériau, pour se concentrer sur l'essentiel. La recherche du dessin de l'espace.

Le poste correspond à un service d'enseignement de 90 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire la participation aux jurys et aux réunions pédagogiques.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1^{er} et 2^{ème} cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2^e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et

l'École Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires. L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école sur le site de l'école

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (34 enseignants TPCAU sur les 64,5 dont 2 professeurs et 10 associés à la rentrée 2017-2018).

En 1er cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont rattachés des travaux dirigés pluridisciplinaires de 16h.

En 2e cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des quatre domaines d'études (480 heures, soit 40 % des 1200 heures).

En 1er cycle, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2e semestre pour une journée par semaine avec les 3 autres groupes de disciplines : Représentation en 1ère année, Construction en 2^{ème}, Ville et Territoires et Société en 3^{ème} année.

Le 2e cycle est structuré en quatre domaines d'études prenant en charge studios séminaires et cours. Le domaine d'études est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le domaine d'études doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités extérieures à l'école. Le domaine d'études valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions.

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive, diplômes universitaires souhaités
- justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 3 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maîtrise d'œuvre
- avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture de plusieurs années en France voire à l'étranger dans les 2 cycles et en ayant développé une capacité

d'enseignement pratique et théorique du projet

- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- avoir obligatoirement un emploi principal.

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel de l'ENSA-Marseille
- Ce contrat est limité à 6 mois
- Base de la rémunération brute mensuelle : ????

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale (hors enseignement)
- Une copie de la carte nationale d'identité

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,

avant 14 juillet à 18 heures à direction@marseille.archi.fr

Le dossier portera la mention « **recrutement de contractuel - FPC** ».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés et prévenu le 16 juillet s'ils sont auditionnés en visio conférence (le lien leur parviendra le 16 soir)

Vendredi 17 juillet en visio partir de 9h30.

La rentrée universitaire a lieu le mardi 1^{er} septembre 2020

Qui contacter ? :

Hélène Corset-Maillard directrice : helene.corset-maillard@marseille.archi.fr

Alexandre Chapuis enseignant chercheur alexandre.chapuis@marseille.archi.fr